

ANNEXE I  
(*article 8*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

MODERNISATION DES INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX  
EXISTANTES

**1.** Les travaux consistent à remplacer les installations de signaux lumineux dont les équipements sont désuets :

1° remise aux normes des équipements en fonction des normes gouvernementales;

2° signalisation des zones scolaires.

**CHAPITRE II**

AMÉLIORATION DES INSTALLATIONS DE SIGNAUX LUMINEUX  
EXISTANTES

**2.** Les travaux consistent à modifier des installations de signaux lumineux existantes de façon à en améliorer le fonctionnement :

1° projets du Service de l'ingénierie dans des lieux à déterminer ultérieurement;

2° équipements de contrôle;

3° divers équipements.

**CHAPITRE III**

CONSTRUCTION DE NOUVEAUX TROTTOIRS

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**3.** Les travaux consistent à construire de nouveaux trottoirs afin d'assurer la sécurité des piétons :

1° arrondissement La Cité;

2° arrondissement Les Rivières;

3° arrondissement Sainte-Foy-Sillery;

- 4° arrondissement Charlesbourg;
- 5° arrondissement Beauport;
- 6° arrondissement La Haute-Saint-Charles;
- 7° arrondissement Laurentien;
- 8° endroits à déterminer.

#### **CHAPITRE IV**

##### **DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU CYCLABLE**

**4.** Les travaux consistent à aménager des voies cyclables qui seront identifiées dans le cadre de la préparation du plan directeur du réseau cyclable.

De plus, une participation financière est nécessaire pour le versement par la ville de cette somme au Ministère des transports du Québec qui agit à titre de maître d'œuvre des travaux de construction en application d'une entente.

#### **CHAPITRE V**

##### **RÉAMÉNAGEMENT DE L'INTERSECTION FORMÉE DU BOULEVARD RAYMOND ET DE L'AVENUE SAINT-MICHEL, ARRONDISSEMENT BEAUPORT**

**5.** Les travaux consistent à réaménager l'intersection formée du boulevard Raymond et de l'avenue Saint-Michel. Le projet prévoit également l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux.

#### **CHAPITRE VI**

##### **AMÉLIORATION DE CULS-DE-SAC, ARRONDISSEMENT CHARLESBOURG**

**6.** Les travaux consistent à compléter l'aménagement de culs-de-sac existants dans l'arrondissement Charlesbourg.

#### **CHAPITRE VII**

##### **RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD PIERRE-BERTRAND – TRONÇON NORD, ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES**

**7.** Les travaux consistent à réaménager le tronçon du boulevard Pierre-Bertrand situé au nord du boulevard Louis XIV. Le projet prévoit également l'acquisition des terrains nécessaires à la réalisation des travaux.

## **CHAPITRE VIII**

### **DIVERSES INTERVENTIONS**

**8.** Les travaux consistent à réaliser divers projets mineurs de travaux routiers, de trottoirs, de pistes cyclables, d'éclairage, de signaux lumineux de stationnement et de signalisation et à acquérir les terrains nécessaires à la réalisation des projets.

**TOTAL : 3 941 814,71 \$**